



Conseil économique et social

Distr. générale
17 mai 2013
Français
Original : anglais

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique de la 6^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi, le 22 avril 2013, à 9 h 30 heures

Président : M. Osorio (Colombie)

Sommaire

Cérémonie spéciale : Inauguration de la salle rénovée du Conseil économique et social

Cohérence, coordination et coopération dans le contexte du financement du développement durable et du programme de développement pour l'après-2015

Déclaration liminaire par le Vice-Secrétaire général de l'ONU

Déclaration liminaire par le Président du Conseil économique et social

Table ronde de haut niveau sur le thème I : « Situation et perspectives de l'économie mondiale au lendemain de la crise financière et économique mondiale »

Déclaration liminaire par l'Envoyé spécial et représentant du Groupe de la Banque mondiale pour les objectifs du Millénaire pour le développement et les questions relatives au développement financier

Déclaration de M. Mukhtar Tileuberdi, Président du commerce et du développement, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Déclaration de M. Jorge Familiar Calderón, Vice-Président et Secrétaire exécutif du Groupe de la Banque mondiale, s'exprimant en qualité de Secrétaire exécutif du Comité du développement

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org). Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

13-30440X (F)



Merçi de recycler



Déclaration de M^{me} Patricia Alonso-Gamo, Secrétaire adjointe du Fonds monétaire international (FMI) et Secrétaire par intérim du Comité monétaire et financier international (CMFI)

Déclaration de M. Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement de l'Organisation mondiale du commerce

La séance est ouverte à 9 h 30.

Cérémonie spéciale : Inauguration de la salle rénovée du Conseil économique et social

Observations du Président du Conseil économique et social

1. **Le Président** dit que la réouverture de la salle rénovée du Conseil économique et social est un événement sans précédent qui arrive à un moment important de l'histoire du Conseil alors qu'il cherche à se renforcer et à se renouveler afin d'être à la hauteur des exigences de son mandat. Les rénovations répondent également à l'esprit de changement et de croissance qui conduit le processus en cours. La salle du Conseil a abrité de nombreux débats cruciaux menés sur les questions de développement extrêmement déterminantes et a été témoin également des remarquables résultats qui sont possibles lorsque les membres de la communauté internationale sont unis et solidaires. Le don de la Suède a été conçu par le célèbre architecte Sven Markelius et se caractérise par un trait spécial – le plafond inachevé – rappelant symboliquement que l'œuvre de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social ne sera pas terminée tant que subsisteront la pauvreté, la faim, l'exclusion et le désespoir. Alors qu'il fait avancer le développement, le Conseil ne doit se laisser limiter par aucun plafond – de verre, de bois ou d'acier, pas plus qu'il ne doit mettre de limites à sa propre ingéniosité.

Observations du Secrétaire général de l'ONU

2. **Le Secrétaire général** dit qu'alors que l'Organisation des Nations Unies rouvre la salle du Conseil économique et social, l'engagement pris par les Membres originaires envers le développement se transmet à leurs successeurs. Cette cérémonie s'inscrit dans le retour à un Siège plus vert après l'achèvement de la rénovation du Secrétariat et la récente inauguration de la salle du Conseil de sécurité. La nouvelle salle invite le Conseil à porter un regard neuf sur les lieux : le plafond délibérément inachevé – vient également nous rappeler que les travaux du Conseil ne sont pas encore terminés. Le Secrétaire général exprime l'espoir qu'un jour viendra où le Conseil aura mené à bien sa mission, comme l'a fait son voisin immédiat le Conseil de tutelle, et complètera ce plafond.

3. En 1952, lorsque l'ONU s'est pour la première fois installée au Siège, les représentants ont été invités instamment à tirer le meilleur parti du bâtiment pour traiter les énormes difficultés politiques, sociales et économiques de l'époque. Bien que les difficultés actuelles soient également immenses, avec des gageures nouvelles et encore jamais imaginées, les progrès accomplis sont une source d'espoir.

4. Le Secrétaire général se sent conforté à la perspective de la réunion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement avec l'Organisation mondiale du commerce et les institutions de Bretton Woods, concertation d'une extrême importance. Ce partenariat mondial pourrait progresser davantage sur les nombreux problèmes à l'ordre du jour du Conseil.

5. Il remercie les États Membres de leur patience et de leur soutien durant le déménagement et assure de sa gratitude le Gouvernement suédois qui a parrainé la remarquable salle du Conseil économique et social depuis sa décoration originale, en passant par la rénovation de 1995 lorsqu'a doublé le nombre des membres du Conseil, jusqu'à la dernière rénovation, et qui a également apporté un puissant soutien politique aux travaux du Conseil et au développement mondial. Il a perpétué la grande tradition du Secrétaire général Dag Hammarskjöld qui croyait fermement que les préoccupations d'ordre économique et social étaient tout aussi, sinon plus importantes que les questions politiques. Il souscrit à cette philosophie de solidarité et prie instamment les membres d'utiliser la nouvelle salle pour une action dynamique dont l'impact se fera sentir bien au-delà de ses murs pour aider les populations qui souffrent. L'action dans l'unité rendra le monde plus juste et plus équitable – et, par conséquent plus pacifique.

Observations de la Ministre suédoise de la coopération internationale au développement

6. **M^{me} Carlsson** (Suède) dit qu'une dynamique participation et un ferme soutien aux activités de l'ONU ont été la clef de voûte de la politique étrangère de la Suède depuis qu'elle est devenue un État Membre, se traduisant par ses contributions à la paix et à la sécurité, au maintien de la paix, au développement et aux droits de l'homme. Dag Hammarskjöld a symbolisé cet engagement mais ce que l'on connaît moins de son action est son intérêt personnel pour la décoration et l'art dans le complexe de l'ONU, et

l'embellissement de la salle d'origine du Conseil économique et social, célèbre pour son symbolisme, don national avec la salle de méditation et d'autres œuvres d'art.

7. Se félicitant de la soigneuse rénovation de la salle, l'intervenante présente la nouvelle tenture murale « Dialogos », œuvre de l'artiste suédoise contemporaine Ann Edholm, qui remplace la tenture originelle de Marianne Richter. Il est tout à fait indiqué qu'une œuvre d'art symbolisant l'étroite concertation entre les États Membres pour parvenir à un consensus, et qui par ailleurs relie le passé et l'avenir, décore une salle consacrée aux efforts de développement. L'art peut s'interpréter de diverses manières; l'intervenante voit la masse blanche comme symbolisant les pauvres et les marginalisés qui s'élèvent, aspirant ardemment à ce que leur voix soit entendue. C'est le devoir du Conseil d'assurer que ces voix soient entendues et que les intérêts des pauvres soient servis. L'intervenante remercie le Secrétaire général et le Secrétariat, le Swedish National Public Art Council, et le National Heritage Board, ainsi que tous ceux qui ont contribué à cette rénovation.

8. *À l'invitation du Président, le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général et la Ministre suédoise de la coopération internationale au développement se joignent à lui pour couper le ruban et ouvrir l'inauguration de la salle rénovée du Conseil économique et social.*

Cohérence, coordination et coopération dans le contexte du financement du développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 (E/2013/52)

Déclaration liminaire par le Vice-Secrétaire général de l'ONU

9. **Le Vice-Secrétaire général de l'ONU** souscrivant à la référence faite par le Secrétaire général à l'importance que Dag Hammarskjöld attachait aux impératifs économiques et sociaux, dit que les débats qui ont lieu dans l'enceinte du Conseil économique et social ont effectivement des répercussions dans le monde entier. Alors que le Conseil cherche à établir des conditions de vie meilleures et plus équitables pour des millions de personnes en situation de pauvreté, il contribue à stabiliser les sociétés, à redresser les torts et à éliminer les menaces à la paix. Ce n'est pas tâche

facile dans un monde qui lutte pour se sortir de la crise financière mondiale et qui pâtit encore des problèmes de la dette, de la fragilité des banques et des pressions budgétaires qui se conjuguent pour entraver la reprise économique. La crise de l'emploi continue de plus belle avec de graves incidences d'ordre économique, social et psychologique sur les jeunes générations et accentuant les inégalités dans le monde.

10. L'intervenant rappelle les accords conclus et les engagements pris en 2012 lors de la Conférence sur le développement durable (Rio+20) mais note que le ralentissement mondial a réduit les possibilités d'investissement dans l'éducation, la santé, l'assainissement et d'autres facteurs moteurs du développement. Les efforts visant à éliminer la pauvreté et à réduire les inégalités se ressentent non moins durement de l'érosion de l'aide publique au développement (APD) enregistrée ces deux dernières années.

11. En ces temps de crise il importe plus que jamais de protéger et de soutenir les plus pauvres et les plus vulnérables. Les Gouvernements ont la responsabilité principale d'adopter des politiques nationales efficaces et de mobiliser des ressources intérieures comme facteurs clefs du développement durable. Il est en outre admis que les pays en développement doivent pouvoir bénéficier d'un milieu international favorable et de ressources supplémentaires pour leur développement.

12. Pour financer le développement durable d'importantes ressources doivent être mobilisées auprès de différents bailleurs de fonds et utilisées efficacement. L'intervenant remercie les États Membres qui ont augmenté leur APD et encourage tous les autres à s'acquitter de leur versement d'APD au taux de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB), fixé de longue date. Cette mesure est cruciale pour stimuler la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement durant le temps qui reste et impulser un élan plus vigoureux pour l'après 2015. L'une des plus grandes difficultés que présente le programme de développement pour l'après-2015 est de parvenir à un cadre cohérent de domaines prioritaires et de comprendre comment ils peuvent se renforcer mutuellement. C'est d'une pensée horizontale et non verticale dont on a besoin pour changer la dynamique du système international. Avec son approche holistique habituelle et intégrée au développement, le Conseil pourrait jouer un rôle crucial dans la promotion du dialogue sur un programme de développement

dynamique pour l'après-2015 – défi à la fois considérable et stimulant.

13. Quels que soient la vision et le programme finalement choisis par les États Membres ils devront être appuyés par un cadre d'action solide. Le Conseil est de ce fait bien placé pour aborder la question du financement du développement durable et promouvoir un nouvel engagement pour le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement et la Conférence de Doha. Le Comité intergouvernemental d'experts aura l'insigne responsabilité de proposer des options sur une efficace stratégie de financement. Les partenariats seront de la plus haute importance au cours de la période à venir et la forte représentation des organisations multilatérales à la présente réunion est de bon augure. Le Conseil a également servi de tribune décisive pour réunir la société civile et le secteur privé dans le débat.

14. À l'instar du Secrétaire général, l'intervenant appuie l'élargissement du dialogue. Les réunions productives du printemps de 2013 du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ont couvert des questions critiques de développement et ont en outre permis des entretiens approfondis avec les ministres des finances sur l'importance de l'investissement dans l'assainissement et la nécessité d'incorporer plus radicalement l'état de droit dans les stratégies de développement, conformément à la résolution 65/153 de l'Assemblée générale intitulée « Suite donnée à l'Année internationale de l'assainissement (2008) » et à la Déclaration de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'état de droit aux niveaux national et international, en 2012 – premier pas sur la voie de leur coopération avec le système des Nations Unies. Pour encourager que soit cet engagement de haut niveau, il n'en faut pas moins se tourner vers les collectivités locales pour stimuler le progrès. Le Secrétaire général a rencontré les présidents de toutes les banques multilatérales de développement du monde et a également participé à une rencontre mondiale en ligne sur la manière d'éliminer la pauvreté. Dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il est vital de donner priorité aux populations et aux réalités sur le terrain. Pour cette raison, le programme de développement pour l'après-2015 est élaboré au moyen d'un processus réellement large et consultatif sur la base de consultations nationales dans environ 100 pays.

15. Rassembler les énergies du partenariat permettrait de faire accélérer les progrès sur l'ensemble du programme de développement. Les travaux du Conseil visant à promouvoir la coopération Sud-Sud comme forme supplémentaire d'échange de données d'expérience et de financement ont donc leur importance. L'exercice biennal en cours est d'une importance capitale s'agissant de renforcer les arrangements intergouvernementaux pour le développement durable, et il conviendrait de porter une attention toute particulière au rôle et à la structure du forum politique de haut niveau lancé à Rio. L'intervenant engage vivement les participants à la présente séance de faire accélérer les progrès d'ici à 2015, contribuant ainsi à une nouvelle conception hardie mais pratique d'un développement mondial réellement équitable et durable.

Déclaration liminaire par le Président du Conseil économique et social

16. **Le Président** dit qu'au lendemain de la crise financière et économique, les perspectives économiques mondiales demeurent sombres du fait que les faiblesses persistantes comme la dette souveraine, la fragilité des banques et les pressions budgétaires que connaissent de nombreux pays développés, notamment dans la zone euro, freinent la reprise et sont à l'origine du ralentissement de la croissance mondiale. Le ralentissement général entraîne également de hauts niveaux de chômage partout dans le monde, un ralentissement dans la réduction de la pauvreté et un rétrécissement de l'espace financier ouvert à l'investissement dans des domaines critiques pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. De plus, cette situation peut se conjuguer avec une série de risques restrictifs, une éventuelle escalade des tensions géopolitiques et la possibilité d'un choc climatique, prélude à une augmentation des prix mondiaux des denrées alimentaires. On a besoin en conséquence de politiques plus énergiques et concertées aux niveaux national et international. Les politiques financières par exemple doivent devenir plus anticycliques, plus équitables et mieux appuyer la création d'emplois.

17. Deuxièmement, une stratégie efficace de financement du développement durable devrait appuyer une croissance économique inclusive, écologiquement, économiquement et socialement viable. Une telle stratégie demandera une mobilisation des ressources

internes, le versement de l'APD comme promis, et le recours à des mécanismes de financement novateurs. Pour mobiliser et répartir les ressources de manière effective dans les secteurs clefs, on a besoin d'un secteur financier solidement charpenté, bien assis et participatif. Il faut en outre promouvoir la stabilité financière pour faciliter l'investissement à long terme dans des secteurs essentiels comme l'infrastructure, les innovations et les technologies à faible émission de carbone ainsi que le financement de petites et moyennes entreprises.

18. Rappelant l'accord conclu à la Conférence de Rio pour créer un Comité intergouvernemental d'experts chargé de proposer des options pour une stratégie effective de financement du développement durable, l'intervenant salue la création d'un groupe de travail spécialisé relevant de l'Équipe spéciale du Système des Nations Unies pour le Programme de développement pour l'après-2015, afin de mobiliser les ressources du système à l'appui des travaux du Comité.

19. Troisièmement, il faut renouveler le partenariat pour le développement dans le contexte du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Malgré les notables réalisations de la stratégie relative aux objectifs du Millénaire pour le développement, le programme de développement pour l'après-2015 demandera une approche plus structurée, ouverte et systémique, apte à opérer les transformations nécessaires au traitement des problèmes actuels et futurs, à l'aide de stratégies réalistes au service d'un développement mondial, sûr, durable et inclusif. Nous devons à cette fin travailler à un partenariat mondial renouvelé qui englobe les conditions de développement en évolution. La mobilisation et l'utilisation rationnelle des ressources financières seront au centre de ce partenariat.

20. Plus de responsabilisation, de coopération et plus de cohérence dans l'élaboration des politiques s'imposent pour structurer, suivre et mettre en œuvre le nouveau partenariat mondial pour le développement. Le Forum biennal de coopération au développement pourrait promouvoir la responsabilisation mutuelle comme principe fondamental du programme de développement pour l'après-2015. Plus de responsabilisation, d'intégration et de cohérence sont également nécessaires dans la gouvernance économique mondiale, avec des arrangements concrets en vue de prises de décisions collectives entre diverses parties prenantes au niveau international afin

d'encourager le partenariat mondial pour le développement en assurant la participation de tous les intéressés.

21. Le renforcement du rôle et de l'efficacité des Nations Unies contribueront à l'instauration d'une gouvernance économique mondiale plus cohérente. Pour que ce système soit plus représentatif il faut une plus forte participation des pays en développement au processus décisionnel et au cadre normatif de l'économie internationale, ainsi que la contribution de la société civile et du secteur privé au dialogue et activités. L'intervenant ne doute pas que de nombreuses idées et méthodes d'action novatrices se dégageront du débat pour résoudre les graves problèmes de financement, ce qui fournira l'occasion d'examiner les mesures pratiques à prendre pour faire progresser les efforts de développement.

**Table ronde de haut niveau sur le thème 1 :
« Situation et perspectives de l'économie mondiale
au lendemain de la crise financière et économique
mondiale. »**

22. **M. Bainimarama** (Fidji) s'exprimant au nom du groupe des 77 et de la Chine dit que bien que les difficultés de plus en plus complexes causées par la mondialisation et les incidences de plus en plus intersectorielles du développement global laissent entendre que les parties prenantes redoublent d'activité dans le processus de développement, les gouvernements nationaux doivent jouer un rôle central dans l'élaboration du futur programme mondial de développement, au moyen d'un processus intergouvernemental avec la pleine participation de tous les États.

23. L'économie mondiale se débat encore pour sortir de la crise financière. Les actuels arrangements institutionnels se sont avérés impuissants à résoudre une diversité de pressantes questions de développement. On a un urgent besoin d'une réforme systémique pour améliorer l'efficacité, la transparence et la légitimité des systèmes financiers et monétaires internationaux, d'une architecture financière internationale viable qui traduise les réalités présentes, fasse mieux entendre la voix des pays en développement, assure la transparence et la réglementation adéquate du secteur financier.

24. Les réformes en cours au FMI visant à régler certains aspects de ces difficultés par une nouvelle et

nécessaire répartition des droits de vote ne pourront en elles-mêmes venir à bout des problèmes fondamentaux de l'instabilité financière et du manque de liquidité pour les pays en développement dans le besoin. Toute réforme doit comprendre la création de liquidités, notamment une amélioration des droits de tirage spéciaux pour les pays en développement, un cadre pour résoudre le malaise de la dette, l'investissement du secteur privé dans des secteurs productifs et les transferts de technologie à des conditions libérales.

25. Un partenariat mondial renouvelé et renforcé s'impose pour un programme de développement visant la transformation, centré sur l'humain et respectueux de la planète. La Conférence de Monterrey avait présumé à une nouvelle approche concernant la solution des problèmes de financement du développement et devrait servir de base à ce partenariat pour l'après-2015. Le Groupe des 77 et la Chine sont convaincus que l'APD demeure un catalyseur essentiel du développement durable. Le programme de développement de l'après-2015 a besoin de moyens d'exécution efficaces, notamment d'un financement suffisant, prévisible et stable.

26. Le Groupe des 77 et la Chine n'ont cessé d'insister sur l'importance du commerce pour une croissance soutenue à long terme. Afin d'en exploiter pleinement le potentiel il convient d'encourager l'adoption d'un système commercial multilatéral universel, règlementé, ouvert et équitable, contribuant à la croissance, au développement durable et à la création d'emplois, surtout pour les pays en développement. La conclusion rapide des négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha et la pleine application de son mandat sont vitales. Un aboutissement positif ouvrirait une ère de croissance du commerce mondial et créerait pour les pays en développement de nouvelles possibilités d'accès aux marchés.

27. Les pays développés devront fournir une assistance technique tangible en matière de commerce et des moyens de renforcement des capacités spécifiquement adaptés aux besoins et contraintes des pays en développement, et appuyer comme il convient le Cadre intégré renforcé visant à alléger les contraintes touchant l'infrastructure de l'offre liées au commerce ainsi qu'à la capacité de production des pays les moins avancés. Par ailleurs, les systèmes financiers et commerciaux internationaux devront adopter et appliquer des politiques appropriées pour faciliter

l'investissement direct étranger dans les pays en développement, notamment les plans de garantie de l'investissement visant les secteurs de production.

28. **M. Otorbaev** (Kirghizistan) dit qu'il a également participé aux réunions de printemps de la Banque mondiale mais qu'il n'en est pas reparti avec plus de certitudes ou d'optimisme qu'avant. Les mesures monétaires récemment prises par les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne et le Japon sont source de préoccupation. En affaiblissant leurs monnaies pour se faire concurrence, les économies les plus fortes du monde n'ont rien fait en faveur de la stabilité. Au lieu de cela ils ont placé le monde sur une trajectoire plus risquée pour le développement et ont accentué les inégalités.

29. Dans l'ensemble, les objectifs des déclarations de Paris et de Rome sur l'efficacité de l'aide n'ont pas été réalisés – seulement un objectif sur treize a été atteint – et, alors que les bénéficiaires se sont d'une manière générale conformés au cadre, ce ne fut pas le cas des donateurs. Le Conseil devrait donc envisager l'organisation d'un autre forum de haut niveau sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide. L'analyse des politiques et du développement entreprise par le Kirghizistan montre que la gouvernance est essentielle car sans une gouvernance performante et transparente, l'aide au développement ne peut être efficace. Il importe en outre de déterminer quelles mesures seront le mieux à même de limiter les retombées négatives des politiques d'économies plus importantes. À cet égard les pays émergents, en particulier le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (BRICS) devraient jouer un rôle plus important dans les institutions multilatérales et avoir plus de parts et de droits de vote dans les banques de développement.

30. Vu la situation géographique du Kirghizistan dans la région avec le développement le plus rapide, l'intégration, les frontières ouvertes et une politique économique compétitive sont considérées comme la force motrice du développement. Le Kirghizistan se trouve à la croisée des chemins et a besoin de conseils sur les meilleures pratiques en matière de réforme, mais son expérience avec de nombreux organismes de développement a montré que la bureaucratie et l'incurie étaient encore des obstacles à la bonne gouvernance. Son désir d'entrer en compétition sur le marché mondial et d'adopter des programmes de développement durable a déjà porté ses fruits, comme

en témoigne la croissance du premier trimestre qui a atteint 7,6 % avec une inflation de 2 % en 2013.

31. L'actuelle manifestation de haut niveau devrait se poursuivre et être mise en œuvre à l'échelon régional car elle fournit une occasion unique de mener le débat nécessaire et d'examiner les questions difficiles qui doivent être résolues pour rendre le monde plus équitable.

32. **M. Cardenas Santamaria** (Colombie), rappelant l'active participation de son pays aux débats consacrés aux objectifs de développement pour l'après-2015, dit que les objectifs du Millénaire pour le développement ont constitué un guide utile pour l'élaboration des politiques économiques et sociales; l'engagement renouvelé des Nations Unies et des États Membres aideront à orienter de manière continue les politiques de développement. La Colombie a sensiblement réduit l'extrême pauvreté et la réalisation de cet objectif est en bonne voie; des succès analogues remportés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de l'égalité des sexes sont tous dus à une forte croissance économique réalisée grâce à des recettes plus élevées. Cela a aidé à renforcer sa capacité de réagir aux problèmes sociaux et à appuyer les secteurs les plus vulnérables.

33. Passant à l'étape suivante, les objectifs du développement devraient refléter les réalités actuelles des pays émergents et des pays à revenu intermédiaire. Avec un revenu par habitant d'environ 8 000 dollars et un taux de croissance de plus de 5 % par an, la Colombie a été en mesure de faire d'importants investissements, accélérant et améliorant les indicateurs économiques grâce à de bonnes politiques macroéconomiques. Après avoir réduit l'extrême pauvreté, le Gouvernement se concentre maintenant sur les classes moyennes, qui devraient connaître des niveaux de revenu, des modes de consommation et un niveau de vie comparables à ceux des pays développés.

34. En définissant les objectifs du développement, il importe aussi d'avoir des indicateurs quantifiables, durables et détaillés. La Colombie appuie pleinement le concept des objectifs de développement durable et les engagements envers la réduction des gaz à effet de serre, notamment en ce qui concerne l'élimination des subventions aux combustibles fossiles. De telles subventions sont régressives et ont un impact négatif sur l'environnement. Bien qu'elle soit l'un des 20 principaux pays producteurs de pétrole, la Colombie

est totalement engagée dans la protection de l'environnement et à ce titre prélève un impôt de 20 % sur les combustibles fossiles.

35. Il importe en outre de trouver le moyen de coordonner les politiques économiques internationales. La délégation colombienne s'inquiète de la tendance des pays développés, notamment ceux qui ont des monnaies de réserve, à adopter des politiques monétaires excessivement expansionnistes. C'est une solution trop facile qui a des effets indirects négatifs et des répercussions économiques du fait que d'autres pays dont les monnaies s'étaient renforcées sont devenus moins compétitifs. Il est nécessaire que les pays à revenu intermédiaire soient mieux représentés dans les institutions financières, en fonction de la taille de leur économie, mesurée sur la base du PIB au prix du marché.

36. Enfin, les nouveaux objectifs de développement pour l'après-2015 doivent également tenir compte de la productivité. L'un des éléments les plus importants à prendre en considération est la capacité de compétitivité et la présence de l'infrastructure nécessaire pour absorber les flux de capitaux. La différence essentielle entre pays en développement et pays développés est leur productivité; l'écart pourrait être réduit avec l'investissement nécessaire en capital humain et dans l'infrastructure.

37. **M. Rehn** (Vice-président de la Commission européenne et Commissaire aux Affaires économiques et monétaires) fait observer que durant les entretiens du sommet du G20 et lors des réunions du printemps s'est dégagé un large consensus sur les politiques relatives à la croissance durable et à la création d'emplois en vue de résoudre les problèmes courants. L'objectif majeur de l'Union européenne est de créer des conditions favorables à la croissance durable au moyen d'une réforme structurelle afin d'accroître la compétitivité, à la réforme du secteur financier et à la consolidation des finances publiques. Les efforts de consolidation financière ont réduit de moitié les déficits qui de 6 % sont tombés à 3 % depuis 2011, bien que le rythme se soit ralenti en 2013 par rapport à 2012. Trois facteurs ont facilité une approche à moyen terme à la consolidation financière et au ralentissement du rythme de l'ajustement: renforcement de la crédibilité par suite des progrès réalisés en matière d'équilibre budgétaire; effet stabilisateur des mesures prises par la Banque centrale européenne, et renforcement de la gouvernance économique. L'Europe est encore en train

de rééquilibrer son économie en se fixant sur la stabilisation et les réformes structurelles à court terme et en renforçant l'architecture de l'union économique et monétaire. Les politiques structurelles et financières sont cohérentes et détaillées et peuvent être adaptées aux situations spécifiques des pays.

38. Étant donné que les difficultés liées à la croissance durable et à la stabilité budgétaire sont communes à tous les partenaires mondiaux, nous avons besoin d'une coordination des politiques et d'une tribune dotée de capacités décisionnelles effectives pour orienter les questions économiques mondiales. L'Union européenne s'emploiera à faire progresser le programme du Groupe des Vingt, notamment par une concertation avec tous les États Membres et par une interaction plus serrée avec l'Organisation des Nations Unies. En dépit de la crise, l'Union européenne a rempli ses obligations : elle est restée le donateur le plus important du monde pour l'aide au développement et soutient sans réserve la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, de même qu'elle est entièrement acquise à la préparation d'un programme pour l'après-2015 dans lequel l'élimination de la pauvreté sera liée au développement durable.

39. Le multilatéralisme est un principe fondateur de l'Union européenne, elle appuie le rôle fondamental du système des Nations Unies dans la gouvernance mondiale. Elle salue également les efforts des institutions de Bretton Woods pour répondre et s'adapter aux nouvelles réalités de la gouvernance économique mondiale. Ses 27 États membres ont ratifié les décisions pertinentes de ces entités, en particulier la réforme des quotes-parts du FMI et de la gouvernance en 2010. À cet égard, elle encourage ces institutions à poursuivre dans cette voie et à renforcer leur collaboration avec les Nations Unies. Foncièrement attachée également au Programme de Doha pour le développement, l'Union européenne reconnaît que si une économie ouverte et un commerce international libre sont essentiels au redressement général, il est de la responsabilité de tous de corriger les problèmes du passé au moyen d'une croissance durable.

40. **M. Dirar** (Soudan) dit que l'on doit tirer les enseignements de la crise financière internationale, qui illustre le rôle important du développement et de l'aide mutuelle ainsi que la nécessité de politiques intégrées pour réaliser le développement durable. La délégation soudanaise réaffirme par conséquent qu'elle est prête à

travailler avec tous les États Membres, notamment en conformité avec l'initiative du Secrétaire général concernant la réalisation accélérée des objectifs. La crise a montré les lacunes du système existant; la coopération est donc la clef de la réforme, pour préparer un nouveau système fondé sur les principes énoncés lors des Conférences de Rio et de Monterrey. Ces réformes demandent que l'on tienne beaucoup mieux compte des besoins des pays les moins avancés, touchés de manière disproportionnée, et une réforme interne des institutions de Bretton Woods, établissant solidement le concept de la liberté de commerce comme instrument de développement.

41. Les partenariats et la coopération sont des éléments fondamentaux du programme de l'après-2015 dans lequel des sanctions économiques unilatérales et une application systématique de politiques strictes seraient remplacées par des mesures positives pour résoudre les problèmes économiques. Il importe également de s'attaquer à la crise de la dette, notamment dans des pays sortant d'un conflit, comme le Soudan, qui s'emploient activement à endiguer et résoudre les conflits tout en privilégiant le développement. La récente coopération avec le Sud-Soudan et la consolidation de la paix au Darfour ont été un grand succès. La communauté internationale et les institutions financières pourraient reconnaître et soutenir de tels efforts en réduisant le fardeau de la dette extérieure des pays sortant d'un conflit.

42. **M^{me} Urpilainen** (Finlande) dit que le développement durable est une question d'équité intergénérationnelle. Pour que les ressources naturelles soient utilisées de manière durable la présente génération doit reconnaître que les ressources sont limitées et qu'elle doit assurer une croissance durable en respectant l'environnement, abandonnant les coûteuses subventions des combustibles fossiles pratiquées sous prétexte d'objectifs sociaux – pratique qui profite aux riches.

43. Ce ne sont pas seulement les ressources qui doivent être équitablement partagées mais également les chances. La crise a entraîné une montée spectaculaire du chômage des jeunes, s'accompagnant du double risque d'une décennie perdue en termes de croissance économique, et d'une génération perdue. Avec plus de 600 millions de jeunes qui n'ont ni la possibilité de travailler ni celle d'étudier pour acquérir les compétences indispensables à la productivité, il importe de prévenir l'abandon scolaire des jeunes.

L'intervenante espère que l'initiative « youth guarantee » (places réservées aux jeunes) adoptée en Europe pour offrir aux jeunes des emplois ou une formation au bout de quatre mois de chômage, sera adoptée par d'autres pays. Toutefois, l'éducation doit être financée, ce qui signifie qu'un système fiscal viable avec élargissement de l'assiette de l'impôt et des mesures contre l'évasion et la fraude fiscales fondées sur les normes internationales, est nécessaire. Ce n'est que par une approche équitable du développement durable entre générations que l'on pourra véritablement changer les modes de consommation.

44. **M. Nowotay** (Autriche) dit que de son point de vue, en sa qualité de Gouverneur de la Banque nationale d'Autriche, il n'existe pas de crise de l'euro; il existe une crise de la dette souveraine, une crise de la croissance et une crise bancaire, mais l'euro a été un succès. Les paiements se font en euros, l'épargne également et l'euro est une monnaie de réserve. En fait, la part de l'euro en tant que monnaie de réserve ne fait que croître. Sur le plan économique, les onze années écoulées depuis le passage à l'euro ont été un succès pour tous les pays de la zone euro. Le taux moyen annuel d'inflation sur cette période a été de 1.9 %, ce qui répond aux conditions fixées par la Banque centrale européenne. De plus, la balance commerciale et la balance des paiements des économies de la zone euro se sont stabilisées. Pourtant les tentatives d'accroissement de la compétitivité ont été compromises par la crise bancaire partie des États-Unis, qui à son tour, a engendré la crise économique et la crise de la dette souveraine.

45. La dette souveraine s'est amplifiée tandis que les gouvernements ont été obligés d'emprunter pour résoudre leur crise bancaire et stimuler l'économie. En outre, lorsque l'économie a connu un ralentissement, les stabilisateurs économiques internes comme les coûts du chômage ont augmenté, creusant davantage les déficits nationaux. La croissance en Europe est plus faible qu'en Asie et aux États-Unis, mais il existe des régions en Europe, comme l'Europe centrale et orientale qui connaissent et continueront de connaître la croissance. Les gouvernements nationaux et la Commission de la Banque centrale européenne devront collaborer afin d'intensifier la croissance économique et la compétitivité. Malheureusement, il n'existe pas de solution simple; différents gouvernements ont des philosophies économiques différentes, mais la croissance est nécessaire si l'on veut réduire les taux

élevés du chômage de nombreux pays européens, surtout le chômage des jeunes.

46. L'intervention de banques autrichiennes en Europe centrale et orientale a été critiquée notamment par des analystes américains. Cette intervention a cependant été un succès pour les deux parties. Certaines difficultés se sont présentées mais les bilans des banques ont montré que les réserves nécessaires existaient. Il convient également de faire une distinction entre les pays de la région dotés d'une forte base industrielle et ceux qui en sont dépourvus. D'une manière générale, s'agissant de l'ensemble des objectifs de réduction des déficits, de relance de la compétitivité et de la croissance, l'Europe est sur la bonne voie.

47. **M. Anwar** (Pakistan) dit que dans l'ensemble, l'économie mondiale est encore embourbée dans la crise économique et financière déclenchée en 2008. Bien que cette crise n'ait pas son origine dans les pays en développement comme le Pakistan, où l'intervenant est gouverneur de la Banque nationale, ces pays en subissent maintenant les pires conséquences. Alors que chaque pays se trouve obligé de relever une série de défis par suite de la crise, on peut en déduire un certain nombre de leçons utiles qui pourraient s'appliquer à tous. Premièrement la contagion est le revers d'une mondialisation de plus en plus prégnante. Des discussions à large participation doivent être organisées entre toutes les parties prenantes sur les solutions qu'il serait possible d'apporter à la crise, et des réformes radicales du système financier mondial devront être opérées tant sur le plan national qu'international pour assurer la stabilité. Deuxièmement, les pays en développement manquent ou n'ont pas suffisamment d'amortisseurs de chocs économiques, ce qui entraîne des primes de risque plus élevées sur les prêts et les investissements, et en conséquence augmente les coûts du financement extérieur. Le ralentissement général et les perturbations des marchés internationaux du crédit entravent les entrées de capitaux privés et les opérations des banques étrangères sur les marchés des pays en développement. En même temps, la capacité des pays en développement de prévoir les crises économiques doit être renforcée par une élimination des déséquilibres structurels et institutionnels mondiaux, par une surveillance réglementaire accrue et une meilleure évaluation des risques. Malgré les efforts déployés pour surmonter la crise, la dépréciation des taux de

change et l'augmentation des taux d'intérêt qui en ont résulté peuvent accroître le risque de surendettement dans les pays vulnérables, aggravé par l'érosion des réserves détenues par les pays en développement, ce qui limite leur capacité d'amortissement ou de refinancement de la dette. Par ailleurs, si la crise continue, la capacité des pays donateurs à verser l'APD pourrait s'en trouver réduite, ce qui en contrepartie aurait de sérieuses répercussions sur la balance des paiements de nombreux pays en développement, s'agissant notamment des dépenses publiques dans le secteur du développement social et de l'infrastructure connexe.

48. En ce qui concerne le Pakistan, sa prospérité économique trace les contours de la stabilité économique et politique de la région et au-delà. Il importe donc que les plans d'action internationaux et le programme de développement de l'après-2015 ne négligent pas de tenir compte de la situation dans laquelle se trouvent certains pays comme le Pakistan par suite de conflits et de l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés. De même, le nouveau programme de développement et ses objectifs doivent respecter le principe de responsabilité commune mais différenciée, surtout vis-à-vis des petits pays insulaires en développement et des pays les moins avancés, et doivent encourager les pays à mettre au point leurs propres plans économiques et à mobiliser leurs ressources internes. Dans le cadre d'une concertation générale sur ces questions il conviendrait de se pencher sur l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de négociations de Doha ainsi que sur les tentatives visant à minimiser la nécessité d'une réforme du système économique mondial. Un nouveau partenariat mondial doit viser à transformer le marché afin d'en assurer la viabilité sans compromettre la croissance et encourager les pays à devenir autonomes dans le but de réaliser leurs objectifs économiques. L'éradication de la pauvreté doit également demeurer au centre du discours économique général et du programme de développement, toutefois, la pauvreté est une question multidimensionnelle qui ne peut se résoudre uniquement par une augmentation des revenus. Les efforts pour combattre la pauvreté devraient tendre à augmenter les chances en matière d'éducation, à améliorer les installations de santé et l'équité sociale. À cet égard, l'inclusion financière est un élément capital d'un développement économique durable. Selon un rapport récent de la Banque asiatique de

de la population adulte des pays en développement n'ont pas accès aux services financiers officiels, comme les comptes d'épargne ou les comptes chèques, les femmes en étant dans une large mesure exclues. Pour qu'une nation progresse il est essentiel que la majorité de la population soit économiquement productive. Enfin, le Gouvernement pakistanais salue l'initiative du Secrétaire général « Énergie durable pour tous », qui s'inscrit dans les efforts déployés pour améliorer les services énergétiques et les étendre à des milliards de personnes dans le monde. Faciliter l'accès à l'énergie transformerait la qualité de vie des populations; cette question doit donc être inscrite à l'ordre du jour du futur programme de développement.

49. **M^{me} Carlsson** (Suède) dit que la crise économique et financière mondiale va continuer de réduire la capacité de nombreux pays de contribuer aux efforts déployés pour aider les pauvres à améliorer leurs conditions de vie. Si la communauté internationale veut réaliser l'objectif d'éliminer la pauvreté, elle devra prévoir de plus vigoureux efforts dans le programme de développement pour l'après-2015. Les ressources ne sont pas créées par les États mais par les individus; il est donc essentiel que chacun dispose des outils et des possibilités nécessaires à la prospérité. Les États doivent prendre la pleine responsabilité de mobiliser les ressources consacrées au développement, et assurer une gouvernance comptable de ses actions et transparente, caractérisée par des politiques fiscales claires et des prestations de services de qualité. Les donateurs internationaux doivent honorer et remplir leurs engagements pris au titre de l'APD, axant l'aide sur l'élimination de la pauvreté et sur la mobilisation d'autres sources de financement. Les conditions préalables à la réduction de la pauvreté et à la création de richesses sont les marchés et les échanges libres et ouverts dans un environnement favorable. La question de l'optimisation fiscale devra également être réglée et les partenariats entre secteurs public et privé doivent être encouragés.

50. Vu que la coopération multilatérale au développement permet une utilisation plus efficace des ressources, en raison même du volume des fonds et de la capacité du système de mobiliser de nombreux donateurs, le multilatéralisme doit être entretenu. Les États ne peuvent à eux seuls surmonter toutes les difficultés ni saisir toutes les opportunités. Cependant, bien que le multilatéralisme soit plus vital que jamais et même plus facilement réalisable grâce aux marchés

ouverts, aux innovations et idées nouvelles, les États Membres investissent moins dans la gouvernance politique mondiale au sein des institutions multilatérales techniques. Outre qu'il soit difficile aux États Membres de trouver un terrain d'entente sur le développement, l'intervenante se déclare préoccupée au sujet de la capacité du système de développement des Nations Unies d'adopter des techniques modernes de gestion. Il importe de capitaliser sur les atouts uniques du système de développement des Nations Unies, notamment sa légitimité aux yeux du monde, son rôle de gardien des principes et normes universels et ses procédures de suivi indépendantes. La résolution [67/226](#) de l'Assemblée générale sur l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies est un instrument important pour la réforme et l'alignement des fonds et programmes des Nations Unies. La communauté internationale devra s'employer à faire des Nations Unies l'organisation dont elle a besoin pour répondre aux demandes mondiales.

51. Bien que la collaboration entre les Nations Unies et la Banque mondiale soit maintenant plus étroite, il existe encore des domaines dans lesquels elle pourrait être améliorée par une promotion du dialogue et de la coopération au niveau national, en particulier par une coopération systématique entre les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les directeurs de pays de la Banque mondiale, ainsi que par la synchronisation de la coopération existante avec les plateformes de dialogue à ce niveau. Chacune de ces organisations a son rôle à jouer conformément à son mandat particulier et toute possibilité de chevauchement doit être écartée par des mesures appropriées. L'égalité des sexes fournit l'exemple d'une question sur laquelle les deux organisations peuvent collaborer étroitement, s'agissant notamment du renforcement des capacités au sujet des structures démocratiques nationales de gouvernance et de la collecte des données, du fait que l'égalité des sexes et la participation économique et sociale sont des conditions préalables du développement. Utiliser le potentiel des femmes et des filles dans le monde pourrait dans une certaine mesure aider à résoudre la crise financière et économique et améliorer la gouvernance mondiale au regard de l'environnement, de la sécurité, des droits et du développement.

52. **M. Hosseini** (République islamique d'Iran) fait observer que bien avant la crise économique et

financière mondiale, le financement du développement était une question majeure pour les pays en développement. Au cours des dernières décennies, pour ce qui est des questions fondamentales de développement l'accent est passé de la croissance économique au développement humain et durable, soulevant la question de savoir quel type de structure de financement était compatible avec le développement durable. Bien que les taux d'inflation aient d'une manière générale baissé, les prix des denrées alimentaires et de l'énergie peuvent encore déstabiliser les économies, notamment celles de pays pauvres et à faible revenu. Un grand nombre de populations du monde vivent dans la pauvreté, surtout en Afrique et dans l'Asie du Sud, et les problèmes d'environnement comme le déboisement continuent de s'aggraver. Les efforts de financement du développement durable devront donc porter plus particulièrement sur des projets visant à réduire la pauvreté et les inégalités et respectueux de l'environnement.

53. Le financement public compte actuellement pour 80 % de l'investissement dans l'infrastructure des pays en développement. Pour que les pays en développement puissent maintenir leur croissance économique, il faudrait que leur investissement dans l'infrastructure s'accroisse pour atteindre 1 billion de dollars par an jusqu'en 2020. Si l'on ajoute à ce chiffre la protection sociale et celle de l'environnement, il est certain que l'écart entre les ressources accessibles et les ressources nécessaires ne pourra pas être comblé seulement par le secteur public, les investisseurs privés, ou les banques internationales de développement. Une diversité de méthodes de financement devra être utilisée, notamment les partenariats entre secteur public et privé. Lorsque le financement des dépenses publiques au moyen de prêts bancaires ou d'obligations a des conséquences défavorables sur l'économie nationale, les partenariats public-privé sont une option plus sûre. Les partenariats engendreront aussi un accroissement de la productivité et du rendement économiques dans la mesure où l'exécution des projets est de courte durée.

54. L'Iran a toujours souligné l'importance des dimensions sociales du développement et leur a toujours alloué des ressources en conséquence. Il s'en est suivi une sensible amélioration de l'index de développement humain, passé de 0,654 en 2000 à 0,742 en 2012. De même, l'inégalité a été réduite par des plans nationaux pour améliorer la répartition des

revenus dans les zones urbaines et rurales, pour augmenter les pensions et entreprendre la construction de 2,5 millions de logements à des prix abordables pour les personnes vulnérables et pour rénover des habitations rurales, en vue d'améliorer les conditions de vie de ménages à faibles ou moyens revenus. L'État prend très au sérieux les aspects écologiques du développement durable, et prélève des impôts supplémentaires sur les activités économiques qui polluent l'environnement.

55. Suite à une récente législation relative au marché des capitaux et à l'investissement direct étranger, l'Iran a la capacité d'attirer des ressources financières internationales. Toutefois, bien que les institutions financières internationales soient tenues de traiter tous leurs membres à égalité, leur attitude politique les a amenées à cesser tous les programmes de prêt et le financement de projets en Iran. Ces dernières années un certain nombre de gouvernements occidentaux ont imposé des sanctions sous le prétexte infondé de mise au point de l'arme nucléaire. Alors que l'Iran a le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, les sanctions ont restreint l'accès des Iraniens aux médicaments et au matériel médical, et ont eu un impact négatif sur ses partenaires commerciaux, notamment les États importateurs d'énergie.

56. **M. Catacora** (État plurinational de Bolivie) dit que le système capitaliste traverse une crise structurelle sans précédent, comme en témoignent les crises touchant l'énergie, les denrées alimentaires, le climat, l'eau, la finance et la macroéconomie. Ni les États ni les organisations internationales n'ont réussi à trouver une solution à ces crises multiples et imbriquées. Faute d'une solution à la dette souveraine et aux problèmes financiers de l'Europe et des États-Unis, certains pays courent encore le risque de tomber en récession; cependant les spéculateurs continuent de réaliser d'immenses profits par leurs opérations sur les marchés des produits de base et les marchés boursiers. Les pays dominants et les grandes sociétés, notamment les sociétés financières entendent continuer à affermir leurs privilèges, mais des temps de crise profonde demandent des solutions radicales qui devront inévitablement s'écarter de l'orthodoxie capitaliste. Des pays lourdement endettés dans le monde développé devront restructurer leur dette afin d'éviter de nouvelles souffrances provoquées par le manque de croissance et la montée du chômage.

57. La politique économique est dominée par l'idée que l'assainissement des finances publiques est nécessaire à la stabilité et à la croissance même en temps de crise malgré la preuve du contraire et la dégradation des conditions de vie des chômeurs. Alors que les pays développés se préoccupent des perspectives à long terme de la stabilité économique, la diminution des incitations budgétaires dans ces pays confrontés à des problèmes systémiques peut retarder la croissance et la reprise à court terme, ce qui ne manquerait pas d'entraver les perspectives à long terme. La crise demande des mesures originales et novatrices dépassant les modèles économiques traditionnels, comme par exemple des subventions temporaires versées directement aux pauvres; des impôts temporaires sur les opérations financières; des contrôles sur les mouvements de capitaux; des transferts de technologies aux pays en développement; un accès réel aux marchés des pays développés, et des impôts extraordinaires sur les sociétés des secteurs à forte rentabilité.

58. Nombre de personnes dans les pays touchés par la crise peuvent s'attendre à une baisse de leur niveau de vie pour de nombreuses années, où même à connaître la pauvreté en raison du chômage de longue durée, et également d'une plus grande disparité dans la répartition des revenus; les bénéfices des sociétés augmentent dans les pays développés comme les États-Unis, alors que les salaires des travailleurs sont très bas. D'une manière générale l'activité économique est plus faible, accusant de profonds écarts entre les régions et on peut s'attendre à une forte instabilité des taux de croissance. Malheureusement, les pays en développement n'échappent pas aux effets de la crise du fait qu'ils dépendent des pays développés pour la production et l'exportation des marchandises face à des marchés de plus en plus restrictifs et étroits. La Bolivie applique des politiques visant à promouvoir l'industrialisation et à stimuler la demande intérieure et à renforcer la sécurité alimentaire. L'État a repris le contrôle de la production, réduisant ainsi sa dépendance vis-à-vis de la demande extérieure. La politique budgétaire est également la clef d'une économie plus dynamique à long terme, l'État devenant le moteur principal de l'économie; toutefois le maintien de l'équilibre budgétaire ne doit pas se faire au détriment des systèmes de protection sociale.

59. Les pays développés continuent de se préoccuper du renforcement des grandes banques et du système

financier, mais ne se soucient pas de la nécessité d'un changement afin d'éviter une nouvelle crise à moyen et long terme. Les opérations financières spéculatives sont protégées sur la base de l'intégration financière et de la mobilisation de ressources pour la croissance et la production. Les banques commerciales devraient être séparées des banques d'investissement; les spéculateurs devraient risquer leurs propres capitaux et non ceux des dépositeurs. Les politiques monétaires expansionnistes ont aidé à freiner la baisse de la production mais n'ont pas résolu la crise de confiance de l'investisseur, problème qui demande des politiques budgétaires et monétaires coordonnées. De même, il conviendrait de traiter la question de la dette souveraine et du risque d'allègements fiscaux accordés sans discernement.

60. Les écarts de développement entre pays riches et pays à faible revenu ne pourront être comblés qu'au moyen de contributions des pays développés sous forme de transferts de technologies et d'ouverture des marchés pour permettre la production de biens et de services, et par la construction de l'infrastructure nécessaire à une harmonie avec la nature. Les pays en développement pourront alors organiser leur croissance dans des conditions favorables à l'environnement, en utilisant des énergies propres, et pourront combattre la pauvreté sans donner lieu à des distorsions indésirables dans la production, le développement et l'environnement.

61. **M. Espat** (Belize) dit que dans sa situation de petit pays à revenu intermédiaire et vulnérable, le Belize a essuyé la tempête de la crise économique et financière mondiale sans aucun appui spécial de la part des institutions multilatérales. La croissance de sa production est estimée à 5,3 % du PIB, grâce à un mélange d'incitations ciblées et de restructuration anticipée de la dette. De ce fait le Belize se trouve dans une position unique pour donner une appréciation des services d'urgence que les organisations multilatérales ont à offrir à des pays toujours plus nombreux qui sont affligés d'un lourd endettement et d'une faible croissance. Malheureusement, les services des institutions financières multilatérales sont d'une déplorable insuffisance pour les petits États. Les économies émergentes doivent avoir davantage voix au chapitre en ce qui concerne les opérations de ces institutions et les solutions doivent être adaptées aux besoins des petits pays. Le système des Nations Unies étant fondé sur le principe de l'égalité souveraine de

tous les États Membres, ceux-ci doivent avoir les mêmes possibilités de recourir à un assortiment plus diversifié de moyens de financement du développement et de titres de créance.

62. Le Programme de développement de l'après-2015 devra récompenser les comportements et les politiques favorables à la protection et à la conservation de l'environnement pour le bien de la planète. Les économies émergentes aimeraient bien également que les institutions financières multilatérales émettent des instruments financiers dans leurs propres monnaies, aident à ouvrir les marchés financiers pour ces instruments, à accéder à des facilités de trésorerie abordables et offrent des conditions de gestion plus équitables des principaux risques macroéconomiques et internationaux. Toute réforme du système économique mondial devra tenir compte de l'instabilité des facteurs économiques de base des petits États, comme le PIB, les recettes fiscales, les taux de change et les échanges commerciaux. Il faudra également examiner les structures de la dette qui réduisent la vulnérabilité des finances publiques aux chocs extérieurs, et la possibilité d'indexer le remboursement de la dette sur les prix des exportations des petits États, sur les prix des produits de base, le développement, le commerce, le taux de croissance économique et même les catastrophes naturelles ou les cycles économiques inévitables. Au sein du système économique mondial il devra y avoir des restrictions pour prévenir les prêts abusifs afin de s'aligner sur les limites déjà imposées aux emprunteurs. Le système actuel a récompensé les excès des pays développés par des sommes faramineuses prélevées sur les fonds bilatéraux et multilatéraux pour rembourser et protéger leurs créditeurs, alors que de petits États comme le Belize ont dû se débrouiller seuls pour restructurer leur dette, sans la moindre aide directe de sources multilatérales. Le monde a une excellente occasion de créer un nouveau système de gestion économique mondial et de lancer de nouvelles initiatives planétaires pour encourager la gestion économique et prévenir une nouvelle crise.

63. **M^{me} Rebedea** (Observateur de la Roumanie) dit que l'un des principaux effets de la crise financière sur la Roumanie a été la sensible réduction des capitaux disponibles tant pour l'investissement que pour le développement, minant les efforts visant à remplir les engagements du programme multilatéral de développement. Avec une prévision de croissance

positive pour 2013, grâce au dynamisme des échanges commerciaux pratiqués avec des pays émergents plutôt qu'avec des pays développés qui sont encore en train de se remettre des effets de la crise, le Gouvernement roumain s'attend à voir une relance de l'économie mondiale. La dynamique interne des institutions financières internationales est affectée par ce nouveau paradigme économique caractérisé par la croissance régulière des économies émergentes, en particulier la Chine et d'autres pays émergents d'Asie; le retour à la croissance pour les États-Unis, bien que des points vulnérables subsistent, risquant de s'accroître à moyen terme, et la stagnation dans l'Union européenne. On espère que le rôle de plus en plus important des grands pays émergents stimulera les appels à la réforme de ces institutions, sur la base d'un modèle plus représentatif.

64. L'instabilité financière des dernières années a eu des incidences sur le développement économique de la Roumanie et de l'ensemble de l'Union européenne, révélant la nécessité d'une réforme et d'un remaniement de l'infrastructure financière en place. Au sein de l'Union européenne, les efforts de réforme se sont centrés sur une plus forte intégration financière et sur le besoin d'un mécanisme de surveillance des banques et d'un groupe d'assurance des dépôts, chapeauté par une union bancaire. Pour réagir contre la crise financière, le Gouvernement roumain s'est efforcé de diversifier les exportations vers les marchés émergents pour identifier de nouvelles sources de revenus et pour appliquer des mesures de réforme sur des questions allant de l'imposition à la structure gouvernementale. Ces initiatives ont aidé à stabiliser l'économie et à remettre le pays sur la voie d'une croissance économique à court et moyen terme.

65. **M. Bott** (Observateur Cross-Border Finance) dit que parmi les menaces qui pèsent sur la stabilité économique mondiale on peut distinguer le ralentissement de la croissance économique chinoise; la dégradation de la situation démographique du Japon; la découverte de vastes gisements de gaz et pétrole de schistes en dehors des pays traditionnellement producteurs de pétrole; les inégalités plus accusées des revenus, ainsi que le sous-investissement dans l'infrastructure physique et humaine. Cependant la menace la plus grave vient de la zone euro et des problèmes systémiques de l'union monétaire. D'insoutenables mesures d'austérité ont été imposées à nombre de pays européens, accélérant le déclin économique et social et conduisant à un marasme

politique, social et économique, analogue à celui qu'a connu l'Argentine dans les années 1990. Le démantèlement contrôlé de la zone euro aurait certes de graves effets sur l'économie mondiale, mais ne rien faire conduira à un effondrement incontrôlé avec des conséquences imprévisibles. Il faut donc que les entreprises se préparent à toute éventualité, sachant que toutes les hypothèses, même politiquement incorrectes, doivent être prises en compte. Par ailleurs pour calculer la probabilité d'un événement néfaste, les entreprises et les institutions financières devront évaluer la sévérité de son impact, la mesure dans laquelle elles seront directement ou indirectement atteintes par chaque scénario de crise, et la manière dont elles pourront le mieux protéger leurs actifs. Une active gestion des risques conduit à une efficace gestion de la crise; les entreprises devront donc se servir de ces outils pour atténuer les effets de toute crise.

66. **M. Weisleder** (Observateur du Costa Rica) demande quelle ligne d'action spécifique les institutions de Bretton Woods, à savoir la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont choisie ou ont l'intention de choisir à court terme en ce qui concerne le changement climatique, qui menace de devenir la crise mondiale la plus grave, la plus insidieuse que l'humanité ait jamais connue, et comment ces institutions évaluent la coordination avec les Nations Unies dans ce domaine.

67. **M^{me} Hanfstängl** (Observatrice de Bread for the World) dit que les organisations de la société civile ont eu des entretiens avec les gouvernements membres du Groupe des Vingt et certaines institutions internationales sur la question de mettre le système financier au service des populations et de la planète, en vue d'une meilleure réglementation des marchés financiers, et dans le but de résoudre certains problèmes systémiques. Les propositions faites par la société civile à l'issue de ces entretiens appellent notamment à une réduction du secteur financier et de son impact sur l'économie. Les grandes institutions financières doivent être ramenées à des proportions plus modestes et simplifiées. Nulle institution financière n'est trop importante pour faire faillite. De même, les organisations de la société civile estiment qu'il conviendrait d'établir des fonds de résolution des défaillances bancaires, financés par le secteur financier pour couvrir les pertes qui ne peuvent être absorbées par les actionnaires. Il a été demandé en outre que tous

les produits dérivés soient négociés sur les marchés boursiers publics et fassent l'objet d'une compensation centrale; que les produits financiers à risque soient interdits de même que les pratiques spéculatives dangereuses; que des limites soient fixées ex ante aux positions spéculatives; qu'une supervision soit établie sur tous les opérateurs des marchés financiers; qu'il soit mis fin au système bancaire parallèle, et que les produits financiers novateurs soient soumis à une procédure de contrôle pour assurer qu'ils soient favorables au consommateur et ne compromettent pas la stabilité du système. Par ailleurs, les conditions de financement et les conseils du FMI doivent moins insister sur l'austérité mais plus sur la promotion de l'emploi et le développement durable comme moyens de corriger les déficits. Le système des quotes-parts du FMI devrait se fonder sur une évaluation plus globale du développement, tenant compte des changements économiques ainsi que des critères de développement humain, de l'emploi, du climat et de l'égalité plutôt que du seul PIB. Des mesures devraient être prises pour réformer le système monétaire international, sur la base d'un remaniement du système de droits de tirage spéciaux du FMI et de mécanismes de coopération monétaire régionale et sous-régionale plus importants. Les gouvernements devraient de plus prendre des mesures pour s'attaquer au problème de la dette souveraine et s'engager dans une concertation planétaire sur la question. Enfin, il convient de saluer la décision de 11 pays européens de créer un impôt sur les opérations financières, et il faut encourager d'autres pays à en faire autant pour assurer que le secteur financier apporte une contribution équitable et substantielle aux finances publiques et à la résolution de la crise.

68. **M^{me} Samuels** (Observatrice pour Global Clearinghouse for Development Finance) s'exprimant en sa qualité de vice-présidente du Business Sector Steering Committee, dit que les problèmes qui ont conduit à l'adoption du Consensus de Monterrey sont devenus encore plus complexes et ardues, et que leur gestion demande une plus grande attention et plus d'efficacité dans les secteurs public et privé. Bien que le Council on Foreign Relations se soit penché sur la question de savoir comment les institutions de financement du développement pourraient améliorer leurs processus d'atténuation des risques à la suite de la crise asiatique, et bien que le Forum économique mondial ait entrepris des études liées au processus de financement du développement, le caractère de plus en

plus mondialisé des systèmes économiques et financiers les rend plus vulnérables aux risques, avec de plus sérieuses répercussions. Afin que le secteur public et le secteur privé puissent collaborer plus efficacement il conviendrait de créer un centre mondial d'atténuation des risques en tant qu'élément du programme pour l'après-2015, étant donné qu'une étude indépendante de la Banque mondiale sur ses instruments d'atténuation des risques a montré que ces instruments étaient sous-utilisés. Il faut en outre trouver et mettre en œuvre des solutions au niveau national. Il est donc vital de mettre en place des capacités par la création de centres d'atténuation des risques qui pourraient donner des avis sur les méthodes d'action tant au secteur public qu'au secteur privé, adaptant les solutions à la nature particulière des risques et des possibilités. Le Business Sector Steering Committee du processus de financement du développement, dont l'intervenante est membre, travaille à ces questions et a créé à cet effet, une organisation à but non lucratif, la Global Clearinghouse, appuyée par la Suisse, la Norvège et la Ford Foundation. Des concertations sur la mise en œuvre de solutions concrètes à ces problèmes pressants seraient très utiles.

69. **M. Dirar** (Soudan) fait observer qu'il existe un lien organique entre la crise financière et la dette, et que la dette extérieure contribue à la pauvreté, en particulier dans les pays en développement. Le service de la dette est un lourd fardeau pour les pays en développement, et bien qu'ils reçoivent un traitement préférentiel dans de nombreux secteurs économiques, ils n'en sont pas moins privés d'un financement facile puisqu'ils ne peuvent traiter directement avec les institutions financières régionales et internationales. Si ces pays continuent d'être privés de financement, n'ayant qu'un accès limité aux institutions de financement régionales et internationales, l'écart ne fera que se creuser et le taux de croissance s'effondrera dans les pays les plus pauvres. Le Conseil devrait donc organiser une conférence des crédateurs invités à se prononcer sur les moyens de résoudre ces problèmes de dette. Les pays les plus pauvres ont été le plus atteints par la crise internationale car ils n'ont ni mesures protectrices ni capacités en place. Les pays plus riches et plus développés où la crise financière a commencé ont la capacité d'absorber les chocs et de se protéger. C'est pourquoi le programme de développement pour l'après-2015 devra insister sur les besoins des pays les

moins avancés de manière à ce qu'ils ne pâtissent pas des répercussions de la crise financière internationale.

70. **M. Greene** (United States Council for International Business) fait observer que l'expression « crise mondiale » est sans cesse utilisée, mais qu'il serait bon de reconnaître le fait que les économies de nombreux pays ne sont pas en crise. La croissance économique et le développement varient largement d'un pays à l'autre. Des données récentes ont montré que la convergence entre les pays développés et nombre de pays en développement et émergents se produisait plus rapidement que jamais depuis la période qui a suivi la seconde Guerre mondiale. Le débat devrait également se fixer sur les priorités définies dans le Consensus de Monterrey, qui ont été plutôt négligées. Sa priorité absolue est de promouvoir une croissance économique nationale régulière, suivie d'une ouverture à l'investissement étranger et aux échanges commerciaux, puis des questions concernant l'APD et la dette. D'après les propos tenus au sein du Conseil il semble que l'ordre des priorités ait été inversé. Les milieux d'affaires estiment qu'il existe un riche potentiel de croissance dans les pays, grâce à la population locale et aux ressources. L'investissement étranger ne se produirait que quand les conditions sont déjà remplies. C'est donc à l'économie nationale qu'il appartient de créer ces conditions favorables et la croissance qui attirerait l'investissement étranger. Il faut de ce fait que soit créé un climat propice à la croissance interne. Tout investissement, interne ou étranger, ainsi que les échanges internationaux ont besoin du même climat propice, fondé sur la primauté du droit, des tribunaux indépendants, des droits de propriété clairement définis, et une économie performante et bien réglementée. Les entreprises ne fuient pas les règlements, elles recherchent plutôt des réglementations judicieuses. C'est ce type de réglementation intelligente qui attirera l'investissement intérieur et étranger.

71. **M. Egerton** (Organisation météorologique mondiale, OMM) dit, en réponse aux questions posées par le Costa Rica et par d'autres, que le changement climatique va constituer la menace la plus sérieuse à l'économie et à l'ordre social de la communauté mondiale. Il est crucial que la communauté mondiale investisse dans les mesures d'atténuation et d'adaptation pour faire face aux conditions climatiques extrêmes que va connaître la planète au cours des prochaines années. Le changement climatique menace

le développement de certains pays, notamment les plus vulnérables. Conformément au plan d'action sur le changement climatique, l'année 2014 sera une année importante pour l'exécution des obligations financières nécessaires et la mobilisation de la volonté politique d'adopter un instrument juridiquement contraignant pour faire appliquer le Protocole de Kyoto. L'OMM et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques collaborent pour encourager tous les partenaires et les États Membres à prendre des engagements pour assurer ce financement.

72. L'impact des conditions climatiques extrêmes, des catastrophes et de la désertification devrait être intégré dans le financement du développement durable, de même que le lien entre changement climatique, sécurité alimentaire et besoins énergétiques, étant donné que ces questions auront certaines des conséquences financières les plus graves sur la communauté internationale dans les prochaines années. L'intervenant appelle les institutions financières et les États Membres à se liguer pour répondre à cette situation dans le cadre du programme de développement de l'après-2015.

Observations liminaires par l'Envoyé spécial et Représentant pour les objectifs du Millénaire pour le développement et les questions relatives au développement financier, du Groupe de la Banque mondiale

73. **M. Mohieldin** (Envoyé spécial et Représentant pour les objectifs du Millénaire pour le développement et les questions relatives au développement financier, du Groupe de la Banque mondiale) dit que dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015, se dégagent les points saillants suivants : un nouvel esprit de partenariat; l'équité et l'inclusion; l'environnement et le changement climatique; la bonne gouvernance; les questions liées à la paix, aux droits de l'homme et à la sécurité. L'objectif de la Banque mondiale, d'éliminer la pauvreté d'ici à 2030 a été annoncé récemment. La prospérité partagée est un autre de ses objectifs. Il existe des politiques spécifiques pour corriger les inégalités fondées sur le sexe, la région et d'autres facteurs.

74. Une nouvelle phase de collaboration a commencé entre les Nations Unies, la Banque mondiale, toutes les banques régionales de développement et la Banque islamique de développement pour renforcer les capacités nationales en matière de statistique et mettre

toutes les données relatives au développement et éléments d'appréciation nécessaires, à la portée des décideurs, de la société civile, des chercheurs et d'autres parties intéressées.

75. Les principales sources de financement du développement sont les ressources des pouvoirs publics et les ressources internes, y compris le secteur privé national lié au développement financier, les sources financières internationales, les acteurs de développement émergents, y compris l'aide privée, et l'APD dont le rôle a maintenant changé. Les priorités de développement et le financement seraient synchronisés ce qui n'a pas été le cas pour les objectifs du Millénaire pour le développement.

76. Malheureusement, nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ne tirent pas les bénéfices prévus de la réforme de leurs systèmes fiscaux. S'agissant des dépenses publiques, les subventions supérieures à celles allouées à l'éducation et à la santé sont injustes. Le financement de l'inclusion laisse grandement à désirer.

77. Même avant son récent déclin en termes réels, l'APD représentait environ 1 % de l'ensemble des flux de capitaux. Les versements au titre de l'APD ont néanmoins joué un rôle important dans les pays à faible revenu, fragiles et sortant d'un conflit comme source de financement à long terme. Par des effets de levier et des partenariats, un dollar d'APD se trouve multiplié par sept, huit ou même neuf grâce à une contrepartie provenant d'autres sources.

Déclaration de M. Mukhtar Tileuberdi, Président du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

78. **M. Tileuberdi** [Président du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] dit que la CNUCED-XIII qui s'est tenue à Doha en avril 2012, a traité de la nécessité d'une mondialisation inclusive, durable, axée sur le développement. Le commerce, force vitale pour le développement et l'autonomisation des marginalisés, y a donné lieu à un sérieux débat. La CNUCED a été à l'avant-garde des efforts déployés pour que le commerce contribue au développement et a clairement fait valoir que le commerce ne devait pas être considéré comme une fin en soi. Cette déclaration est

particulièrement importante étant donné le rythme désespérément lent du Cycle de négociations de Doha pour le développement.

79. La récente crise économique a révélé le manque de cohérence et de concordance du système économique international. Ayant évolué largement sur sa propre dynamique, le système ne tient pas compte du bien commun qui devrait être au cœur du processus multilatéral. Le secteur financier a donc été le point de départ de la crise. La réforme de la gouvernance économique mondiale ne demande pas la suppression de l'actuel système, mais des mécanismes permettant de résoudre les problèmes de la dette en temps opportun, de manière impartiale et transparente. Les normes internationales et les principes de prêts et d'emprunts souverains raisonnables seraient un premier pas vers la prévention de la crise.

80. Une nouvelle approche au renforcement des capacités productives suppose que l'on admette le besoin de tenir compte de l'intégration économique des pays en développement. Pour y parvenir des innovations technologiques sont nécessaires. Les interventions de l'État en matière d'investissement dans l'éducation, la science et la technologie et d'autres domaines doivent s'appuyer sur une politique de l'innovation.

Déclaration de M. Jorge Familiar Calderón, Vice-Président et Secrétaire exécutif du Groupe de la Banque mondiale, s'exprimant en sa qualité de Secrétaire exécutif par intérim du Comité du développement

81. **M. Familiar Calderón** (Vice-Président et Secrétaire exécutif du Groupe de la Banque mondiale) rendant compte de la récente réunion du Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement, ou Comité du développement, dit que les ministres ont ratifié l'objectif du Groupe de la Banque mondiale, un monde sans pauvreté; ont souscrit à deux objectifs qui vont prochainement guider les activités du Groupe de la Banque mondiale, et salué l'imminente stratégie unifiée du Groupe de la Banque mondiale.

82. Le Comité a noté avec intérêt les cinq éléments sur lesquels est fondée la stratégie : servir les pauvres et les vulnérables toujours et partout; reconnaître la diversité des clients; travailler dans l'unité en tant que

Groupe de la Banque mondiale; privilégier les solutions de développement, et pratiquer une sélectivité dynamique. Les ministres ont également salué les actuelles initiatives de réforme et l'incorporation de la science des résultats concrets et des approches fondées sur des données factuelles; ils ont en outre souligné que la stratégie devrait aider le Groupe de la Banque mondiale à maximiser son impact, à être plus sélectif et à assurer sa viabilité financière.

83. Le Comité du développement a noté que la croissance économique régulière enregistrée dans les pays en développement au cours des 10 dernières années a permis de réaliser bien avant la date butoir le premier des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015. Le Comité du développement a entériné l'objectif du Groupe de la Banque mondiale d'éliminer l'extrême pauvreté en l'espace d'une génération, et a jugé ambitieuse mais réalisable la cible générale correspondante de ramener à 3 % d'ici à 2030 le nombre de personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour. Les ministres ont souligné que la réalisation de cet objectif exigerait une forte croissance dans le monde en développement et qu'il faudrait traduire cette croissance en réduction de la pauvreté dans des proportions que n'ont jamais connues nombre des pays à faible revenu. Il faudra également surmonter les difficultés institutionnelles et de gouvernance et investir dans l'infrastructure et la productivité agricole.

84. Le Comité du développement a également approuvé l'objectif du Groupe de la Banque mondiale de promouvoir la prospérité partagée, ce qui contribuera à soutenir l'augmentation des revenus de 40 % des plus pauvres de la population de chaque pays. Les ministres ont reconnu qu'une croissance soutenue demandait une réduction des inégalités.

85. Le changement climatique mérite une attention spéciale dans le contexte de l'élimination de la pauvreté et dans la promotion d'une prospérité partagée. Le Comité du développement a reconnu que l'Association internationale de développement (IDA) était d'une grande aide pour la mission du Groupe de la Banque mondiale et appelle à une vigoureuse revitalisation d'IDA17 avec une forte participation de tous les membres.

86. Le Comité applaudit la contribution du secteur privé à la croissance et à la création d'emplois et reconnaît que les flux d'investissement privé sont

essentiels à la réalisation des objectifs du Groupe de la Banque mondiale. Avec un climat propice, une infrastructure et des politiques adéquates, aptes à promouvoir la concurrence, l'esprit d'entreprise et la création d'emplois, le secteur privé peut être l'artisan de la prospérité partagée et offrir des débouchés pour tous, notamment aux femmes et aux jeunes adultes. Les ministres ont fortement appuyé le mandat de la Société financière internationale (SFI) et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements.

Déclaration de M^{me} Patricia Alonso-Gamo, Secrétaire adjointe du Fonds monétaire international (FMI) et Secrétaire par intérim du Comité monétaire et financier international (CMFI)

87. **M^{me} Alonso-Gamo** [Secrétaire adjointe du Fonds monétaire international (FMI) et Secrétaire par intérim du Comité monétaire et financier international (CMFI)] dit que bien que l'économie mondiale se soit améliorée, des risques subsistent. Les perspectives peuvent différer pour divers groupes de pays. Grâce à l'action de certains décideurs, la situation semble meilleure qu'elle ne l'était il y a six mois, mais globalement la croissance ne sera probablement pas meilleure en 2013 qu'en 2012. De nombreux pays en développement et marchés émergents affichent des taux élevés de croissance, et aux États-Unis d'Amérique, la demande privée reprend progressivement, mais la reprise économique reste aléatoire dans la zone euro. Le Japon est menacé par la déflation mais on s'attend à une reprise portée par des mesures de stimulation.

88. Dans de nombreux pays, les améliorations des marchés financiers se sont traduites par des améliorations de l'économie réelle ou de la vie des gens. Des mesures doivent être prises pour enrayer les conséquences de la crise et éviter sa réapparition. On devra remédier aux faiblesses sous-jacentes. Le Fonds pourra proposer des politiques qui simultanément appuient la croissance et réduisent les risques budgétaires, financiers et liés aux bilans du secteur privé. L'aide financière continuera et on redoublera d'efforts pour mobiliser des fonds auprès des membres afin d'établir un fonds d'affectation spéciale autorenouvelable pour la réduction de la pauvreté et la croissance, à l'intention des pays à faible revenu. Le renforcement des capacités sera axé sur le renforcement des cadres de politique générale, la surveillance du secteur financier et l'intensification du

marché des capitaux, en portant une attention particulière aux petits pays.

89. Les défis structurels à moyen terme doivent être relevés; il s'agira notamment de lutter contre les importants déficits et la dette; de créer des emplois et de maintenir une croissance sans exclusion; de corriger les déséquilibres mondiaux et d'éviter leurs retombées. La réforme du secteur financier doit être complétée par des mesures pour limiter les incertitudes et la fragmentation financière. Dans le contexte de la dette publique et privée, un ajustement budgétaire durable et une réforme institutionnelle sont importants. Le Fonds continuera d'aider les pays à identifier les risques à la viabilité budgétaire, recourant à de nouveaux outils pour la viabilité de la dette. Il appuiera la mise au point de stratégies de gestion rationnelle de la dette à moyen terme et le renforcement d'institutions spécialisées dans la gestion de la dette.

90. Pour certains pays, il est prioritaire de lutter contre la montée critique du chômage depuis le déclenchement de la crise. D'autres pays doivent faire face aux tendances démographiques, comme le vieillissement de la population ou la sensible augmentation de la population active. Le Fonds fournira des analyses plus spécifiquement adaptées et systémiques portant sur les défis posés par la croissance et l'emploi dans un certain nombre de pays membres.

91. On note une inquiétude accrue à propos de la dévaluation de la monnaie et des dépréciations correspondantes. Des politiques exceptionnellement accommodantes dans certaines des principales économies avancées pourraient avoir des effets indésirables sur les taux de change et les flux de capitaux. Des politiques monétaires novatrices pourraient réduire l'instabilité sous-jacente. Toutefois, si des réformes plus fondamentales tardent à être opérées cela pourrait prolonger les incertitudes financières et exercer des pressions sur les autres économies. Les économies largement excédentaires devront continuer à pousser la consommation ou l'investissement, tandis que les principaux pays déficitaires devront stimuler l'épargne nationale à l'aide de réformes structurelles et budgétaires.

92. Des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des réformes décidées par le Fonds en 2010 touchant les quotes-parts et la gouvernance. Les quotes-parts seront transférées aux marchés émergents

dynamiques et aux pays en développement, et un Conseil d'administration dont tous les membres seront élus sera mis en place. Pour porter leurs fruits les réformes devront être appuyées par un certain nombre de pays qui détiennent le nombre de voix nécessaire.

*Déclaration de M. Shishir Priyadarshi,
Directeur de la Division du développement
de l'Organisation mondiale du commerce*

93. **M. Priyadarshi**, [Directeur de la Division du développement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)] dit que bien qu'un accord sur le Cycle de négociations de Doha pour le développement soit encore loin de se faire, de sensibles progrès ont été accomplis. Les propositions actuellement à l'étude pourraient aboutir à un accord beaucoup plus riche et complet que ce qui eut été possible auparavant.

94. Les dernières prévisions de l'OMC concernant le commerce et les résultats pour 2013 ne sont pas propices à l'optimisme. On estimait que les échanges commerciaux augmenteraient de 3,3 % en 2013, ce qui, quoi qu'un progrès, est loin des 5 % en moyenne des deux dernières décennies. Sur une note plus positive, le protectionnisme a été largement évité, et les bénéfices de la libéralisation antérieure des échanges ont été préservés grâce aux mesures de suivi prises par l'OMC et d'autres organismes.

95. Malgré l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de Doha, certains accords pourraient être conclus à la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Bali fin 2013. Un accord sur la facilitation du commerce visant à réduire les retards aux frontières, les formalités administratives et les frais de transport associés au commerce international ne serait pas une mince affaire, étant donné que le coût du transport des marchandises dans le monde s'élève à quelque 1,8 billion de dollars par an. Une réduction de seulement 10 % de ces coûts serait un bénéfice considérable pour les pays en développement.

96. S'agissant de l'agriculture un accord pourrait se conclure également afin d'assurer que les quotas d'importation existants ne restent pas insatisfaits en raison de complications bureaucratiques plutôt que pour des raisons commerciales. Il existe également une proposition sur les subventions à l'agriculture en vue de mieux tenir compte des stocks alimentaires accumulés par les pays en développement et de l'urgente nécessité d'une élimination progressive des

subventions aux exportations agricoles. Le Cycle de Doha a besoin d'une composante développement pour faire en sorte que les bénéfices aillent aux pays qui en ont le plus besoin. Des mesures spéciales à l'intention des pays les moins avancés seraient également utiles.

97. Le quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce se tiendra en juillet. Cette initiative de l'Aide pour le commerce a été vigoureusement appuyée jusqu'en 2011, mais les chiffres préliminaires indiquent que les engagements ont tiédi par la suite.

98. Le commerce a joué un rôle important dans l'accroissement du revenu national. La croissance économique doit donc rester l'élément central de tout programme de développement conçu pour l'après-2015.

La séance est levée à 13 h 10.